

BlackRock European Opportunities Extension Fund

Un Compartiment de BlackRock Strategic Funds

Class D2 EUR

ISIN: LU0418791066

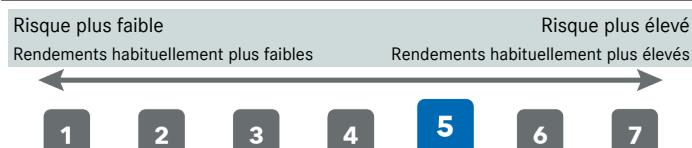
Société de Gestion : BlackRock (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Les Administrateurs du Fonds estiment sa stratégie d'investissement contrainte du point de vue des capacités. L'achat de parts du Fonds est impossible jusqu'à nouvel ordre, sauf sur décision des Administrateurs (la vente de parts reste possible quotidiennement).
 - ▶ L'objectif du Fonds est d'offrir une croissance du capital (revenu compris) à long terme pour votre investissement par le biais d'une stratégie d'extension.
 - ▶ Le recours à une stratégie d'extension signifie qu'outre l'exposition de 100 % des actifs du Fonds à des actions (et autres titres de participation) via des positions longues et/ou des positions longues synthétiques, il est prévu de prendre des positions courtes synthétiques afin d'augmenter l'exposition. Le gestionnaire financier par délégation utilisera les produits pour acheter des positions longues synthétiques supplémentaires (dans l'ensemble dans la même proportion que les positions courtes qu'il détient). En prenant une position longue, le Fonds vise un profit en sélectionnant des actifs dont la valeur va augmenter. Une position courte est la vente d'un actif que le Fonds ne détient pas physiquement en visant un achat ultérieur à un prix inférieur pour dégager un bénéfice.
 - ▶ Le Fonds cherche à placer au moins 70 % de toute exposition d'investissement en actions et autres titres liés à des actions (L-A) de sociétés domiciliées, ou exerçant l'essentiel de leurs activités, en Europe (y compris les pays de l'ex-Union soviétique). Il investit pour ce faire au moins 70 % de son actif total en actions, en titres liés à des actions (L-A) et, si jugé opportun, en titres de créances (tels que des obligations), en instruments du marché monétaire (IMM) (c'est-à-dire en titres de créance à échéance à court terme), en dépôts et en liquidités. Les titres liés à des actions comprennent les produits dérivés (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents).
 - ▶ Les titres de créances et les IMM peuvent être émis par des Etats, des organismes d'Etat, des sociétés et des entités supranationales (telles que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement) et seront « de bonne qualité » (investment grade, présentant un niveau de solvabilité défini) au moment de l'achat.
 - ▶ Au moins 50 % de l'exposition du Fonds seront investis dans des sociétés de petite et moyenne capitalisation (c'est-à-dire des sociétés qui, au moment de l'achat, appartiennent aux 30 % constituant la tranche inférieure des places boursières européennes en termes de capitalisation). La capitalisation boursière est le prix de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions émises.
 - ▶ Le gestionnaire financier par délégation utilisera des IFD (y compris des positions courtes synthétiques lui permettant de vendre un actif qu'il ne détient pas physiquement dans le but de l'acheter ultérieurement à un prix inférieur afin d'assurer un bénéfice). Il peut utiliser d'autres investissements (dont des IFD) afin de protéger la valeur du Fonds, en tout ou en partie, des variations des taux de change par rapport à sa devise de référence.
 - ▶ Le gestionnaire financier par délégation compte utiliser des IFD afin de créer un effet de levier (exposition au marché supérieure à la valeur de ses actifs). Une part significative des actifs du fonds peut être investie dans des contrats pour différence dont le but est d'atteindre une rentabilité spécifique basée sur des actifs sous-jacents tels que des titres de participation.
 - ▶ Le gestionnaire financier par délégation sélectionne les investissements du Fonds à sa discrétion et, ce faisant, peut prendre en compte l'Indice S&P Europe BMI.
 - ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
 - ▶ Vos parts de fonds ne seront pas des parts de fonds de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront inclus dans leur valeur).
 - ▶ Vos parts de fonds seront libellées en euro, qui est la devise de référence du Fonds.
 - ▶ Vous pouvez vendre vos parts de fonds quotidiennement. Les actions, tant qu'elles sont disponibles à l'achat, peuvent être achetées tous le jours. L'investissement initial minimal pour cette catégorie de parts de fonds est de 100 000 USD ou sa contre-valeur en devise.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux classes d'actions/de parts, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est basé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
 - ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
 - ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
 - ▶ Le Fonds appartient à la catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur des investissements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.
 - _ Habituellement, les actions des petites sociétés affichent des volumes de transactions moins élevés et des variations de prix plus grandes que celles de plus grandes sociétés.

- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
 - Les instruments dérivés sont très sensibles aux variations de valeur des actifs auxquels ils se rapportent et peuvent amplifier les pertes et les gains, ce qui entraîne des fluctuations plus importantes de la valeur du fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les produits dérivés sont utilisés dans une large mesure ou de manière complexe.

Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :

 - Risque de contrepartie : l'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la garde d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.
 - Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais sont utilisés pour payer les coûts d'exploitation du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués sont des maximums. Dans certains cas, il est possible que vous payiez moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou votre distributeur pour connaître le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

* Soumis à des frais de 2% maximum payés au Fonds lorsque le Gestionnaire soupçonne qu'un investisseur effectue des opérations excessives.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses de la période de douze mois se terminant au 29 décembre 2017. Ce chiffre peut varier d'une année sur l'autre. Il ne prend pas en compte :

- ▶ Les commissions de performance (le cas échéant).
- ▶ Les coûts liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais versés à un dépositaire et de tous frais d'entrée/sortie versés par le Fonds à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

| | |
|-----------------|--------|
| Frais d'entrée | 5,00 % |
| Frais de sortie | Non* |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais prélevés sur le Fonds sur une année

| | |
|--|----------|
| Frais courants | 1,39 %** |
| Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances | |

| | |
|---------------------------|----------|
| Commission de performance | 20,00 %# |
|---------------------------|----------|

20,00 % de tout rendement généré par le Fonds au-delà du/de l' S&P Europe BMI Index. De plus amples informations sont disponibles dans le Prospectus. Le montant réel facturé sur le dernier exercice financier du Fonds, clôturé le 31 mai, s'est élevé à 1,23 %.

Performance Passée

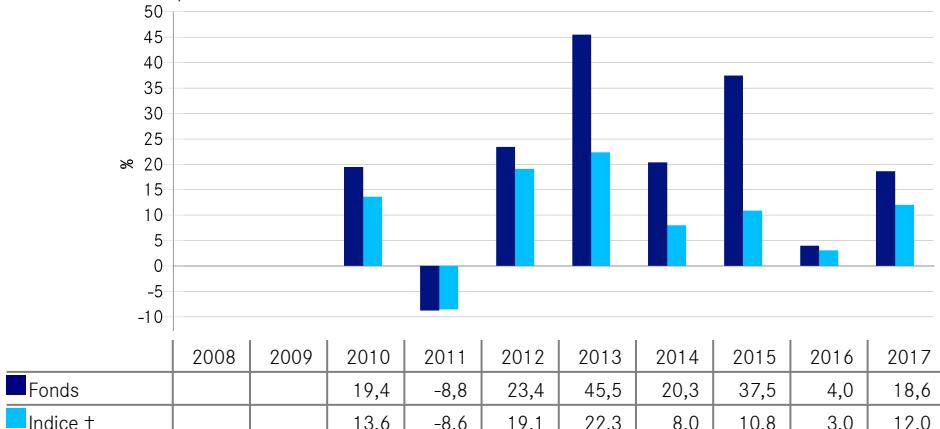
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau illustre la performance annuelle du Fonds en EUR pour chaque année calendaire pour la période affichée dans le tableau. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette du Fonds à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2007. La catégorie de parts de fonds a été lancée en 2009.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence :S&P Europe BMI Index (EUR)

Performance historique au 31 décembre 2017



Informations Pratiques

- ▶ Le Dépositaire du Fonds est State Street Bank Luxembourg S.C.A.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds sont disponibles dans les rapports annuels et semestriels les plus récents de BlackRock Strategic Funds (BSF). Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations telles que le prix des actions, sur le site Internet de BlackRock, www.blackrock.com, ou en appelant les Services aux Investisseurs Internationaux au +44 (0) 20 7743 3300.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds peut avoir un impact sur la situation fiscale de leur investissement dans le Fonds.
- ▶ Le Fonds est un compartiment de BSF, une SICAV à compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie de parts de fonds mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité de BSF ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ En vertu du droit luxembourgeois, les passifs des compartiments de BSF sont séparés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments de BSF). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments.
- ▶ Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'un autre compartiment de BSF sous réserve du respect de certaines conditions comme il est mentionné dans le prospectus.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.